Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 022-212203129-20260417-SIRS_2026_04_04-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
SYNDICAT DE REGROUPEMENT SCOLAIRE DE GUENROC/SAINT MADEN (SIRS)

SEANCE DU 17 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-sept avril, le Comité Syndical de Regroupement Scolaire de GUENROC ST MADEN (SIRS) s'est réuni à dix-huit heures trente, salle de la mairie de SAINT MADEN.

ETAIENT PRESENTS : COULOMBEL Sylvain, LEFORESTIER Dominique, ROBERT Emilie, ROQUIER Tanguy, VERDON Laure

ABSENTE EXCUSEE : DUVERNOY Lise pouvoir à LEFORESTIER Dominique

Secrétaire de séance : ROBERT Emilie

Nombre de Membres en exercice : 6
Nombre de Membres présents : 5
Votants : 6
Date convocation : 09/04/2026

Affectation du résultat 2025 au budget 2026

Délibération n° : 2026-04-04 / Décision Budgétaires

Après avoir examiné le CFU statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte financier unique 2025 fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement de 4 974.30 € décide d'affecter le résultat budgétaire comme suit :

Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice :	4 974.30 €
Résultats antérieurs reportés :	16 140.94 €
Résultat à affecter :	**21 115.24 €**

Affectation : R 002 : 21 115.24 €

Solde d'exécution d'investissement :

Résultat de l'exercice :	- €
Résultats antérieurs reportés :	**1568.49€**
Résultat à affecter :	**1 568.49€**

Affectation au R 001 : 1 568.49 €
Affectation en réserves R 1068 en investissement : - €

Après délibération, le comité syndical du SIRS vote :

POUR : 6
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président de séance
Sylvain COULOMBEL

La Secrétaire de séance
Emilie ROBERT